



86 600 habitants
44 communes
5 communautés de communes

Une mobilisation importante des énergies renouvelables

Les consommations énergétiques



2 282 GWh consommés en 2017 dont 35% issus du résidentiel, 26% du transport routier et 25% de l'industrie.



Des consommations d'énergie qui pourraient être réduites de **57%** en 2050, en tenant compte des spécificités locales



Dans le résidentiel, une réduction des consommations de **73%** en 2050



Rénovation de tous les logements
Écogestes



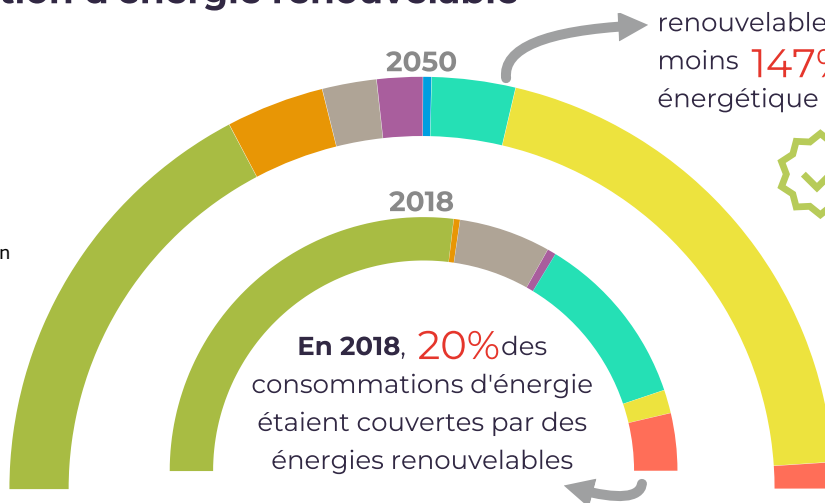
Dans les transports routiers, une réduction des consommations de **55%** en 2050



Report modal
Performance des véhicules et mobilité électrique
Optimisation du transport de marchandises

La production d'énergie renouvelable

- Bois-énergie
- Solaire thermique
- Géothermie
- Biogaz et méthanisation
- Hydroélectrique
- Photovoltaïque
- Cogénération



En 2018, **20%** des consommations d'énergie étaient couvertes par des énergies renouvelables

En 2050, la production d'énergies renouvelables pourrait représenter au moins **147%** de la consommation énergétique



Valorisation des toitures, des friches et des zones commerciales pour les énergies solaires
Structuration de la filière bois
Travail avec la filière agricole pour développer la méthanisation

Une qualité de l'air à préserver

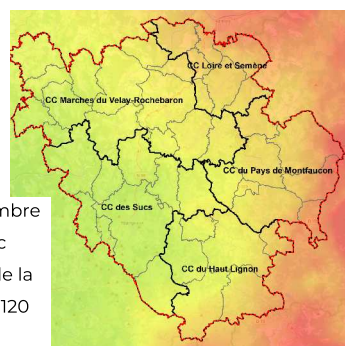
Une exposition des populations à une qualité de l'air dégradée localement

En 2018, en Haute-Loire, une population largement exposée :

88% exposée à des valeurs supérieures au seuil de l'OMS pour les particules fines PM 2.5 ;

10% exposée à des seuils supérieurs aux recommandations de l'OMS sur la santé humaine pour les oxydes d'azote.

Ozone (O3) : nombre de jours avec dépassement de la valeur cible de 120 µg/m³



50 25 20 15 10 5
Nombre de jours de dépassement en O₃ (> 120µg.m⁻³)



Réduction du trafic routier
Amélioration des appareils de chauffage
Diminution des engrais azotés
Limitation de l'exposition des populations et en particuliers des publics sensibles (enfants, personnes âgées)

Le diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial PETR de la JEUNE LOIRE

Des émissions de Gaz à Effet de Serre à réduire

Les émissions de GES en 2018

Les **Gaz à Effet de Serre** (GES) sont des gaz qui absorbent une partie des rayons solaires puis les redistribuent sous la forme de radiations dans l'atmosphère terrestre, contribuant ainsi à son réchauffement.

580
ktCO₂e
émises en
2017

26%



Transports

19%



Résidentiel

28%



Agriculture

13%



Gestion des
déchets

Les puits de carbone, un atout du territoire

47% des émissions de GES de 2018 séquestrées par la végétation



Forêts



Cultures

Un stock de 53 505 ktCO₂e qui représente, en 2017, l'équivalent de 92 années d'émissions de GES



Un **puits de carbone** est un réservoir qui capte et stocke le carbone présent dans l'atmosphère.

La neutralité carbone atteignable en 2050*



*Sur la base des émissions de GES de 2017

Un territoire à adapter au changement climatique

Évolutions attendues du climat



Des températures moyennes plus élevées et une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur



Un volume de précipitation assez stable sur l'année, mais des sécheresses estivales plus intenses et des événements météo plus violents



Une augmentation de la fréquence, de l'intensité et de la vulnérabilité aux aléas naturels (tempêtes et inondations)

Des enjeux forts sur le territoire



La ressource en eau

Une concurrence d'usage liée aux sécheresses et des risques de pollution des cours d'eau



L'agriculture

Un changement de calendrier, un risque de pertes lié aux événements météo et des besoins en eau accrus



La santé et le confort

Un besoin de préserver les populations fragiles face à la chaleur, de rafraîchir les bâtiments et de limiter les allergies



La biodiversité

Des risques de perte de milieux naturels liés aux sécheresses et aux températures élevées, aux feux de forêts